

Devenir un éco-locataire

Quelques conseils pour réduire vos consommations d'énergie et améliorer votre bien-être.

■ Chauffage

- **Ne couvrez pas vos radiateurs** et dépoussiérez-les régulièrement pour éviter les risques d'incendie et les surconsommations.
- **Fermez les volets**, les rideaux et les fenêtres le soir, pour éviter les déperditions de chaleur.
- **Évitez de chauffer une pièce au-delà de 19°C** car chaque degré supplémentaire entraîne une surconsommation de 7%.
- Chauffez sans surchauffer et **n'interrompez pas les moments de chauffe** afin d'éviter l'apparition d'humidité.

■ Humidité

Selon l'enquête de l'INSEE en 2006 sur la qualité de l'habitat, l'humidité touche 20% des logements. Afin d'avoir un environnement sain et préserver le bâti, il faut **éviter la formation de vapeur**. Pour cela, il faut :

- réduire la durée de la douche et sa température si on la prend très chaude,
- couvrir les casseroles,
- mettre en route systématiquement la hotte de cuisine,
- faire sécher le linge à l'extérieur ou dans une pièce ventilée,
- ouvrir les fenêtres de la cuisine et de la salle de bain après chaque utilisation,
- ventiler et chauffer correctement votre logement,

LE SAVIEZ-VOUS ? QUAND LE RENOUVELLEMENT D'AIR NE S'EFFECTUE PLUS, LE LOGEMENT DEVIENT PROPICE AUX PROBLÈMES D'HUMIDITÉ.

■ Équipements ménagers

- Pensez à **dégivrer votre réfrigérateur** régulièrement (tous les 6 mois).
- Vos **appareils électriques en veille** représentent 10% de votre consommation, pensez à les éteindre.
- Faites fonctionner les **programmes économique** ou **demi-charge** de vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle, ...).
- Privilégiez l'achat d'**appareils électriques de classe A**.

■ Éclairage

- Privilégiez les **ampoules à basse consommation** d'énergie.
- Pensez à **éteindre une pièce** quand vous la quittez.

■ Eau

- Une **douche** consomme 5 fois moins d'eau qu'un bain.
- Évitez de laisser couler l'eau inutilement.
- **Contrôlez régulièrement** (au moins deux fois par an) votre consommation nocturne à partir du compteur d'eau. Rien de plus facile : le soir, relevez l'index du compteur (en chiffres) et relevez-le à nouveau le matin avant de vous servir de l'eau. S'il y a une différence dans le relevé sans avoir utilisé de l'eau dans la nuit, c'est qu'il y a une fuite ! Un robinet qui fuit en goutte à goutte représente environ 35 m³ par an soit 105 € en moyenne.

■ Air

- Nettoyez régulièrement les **bouches d'aération** situées sur les fenêtres et ne les obstruez pas.
- Privilégiez les **produits les moins nocifs possibles** et écolabels s'ils existent.
- Pensez aux **plantes vertes** : elles contribuent à épurer l'air de votre logement.
- Nettoyez régulièrement les **bouches d'extraction** situées dans les pièces humides (cuisine, salle de bain et WC).
- Pensez à **aérer 5 mn par jour** vos pièces.

■ Tri sélectif

Selon l'ADEME, la production moyenne en 2007 des déchets ménagers français est de 360 kg par habitant et par an.

Le tri sélectif c'est trier ses déchets selon leur nature, pour faciliter leur traitement.

- Utilisez les différentes poubelles à votre disposition pour séparer les emballages des déchets ménagers.
- Jetez les bouteilles en verre dans les collecteurs de verre situés dans votre commune.
- Pour des raisons d'hygiène et de santé, videz vos poubelles régulièrement.
- La mairie ou la communauté de commune met à votre disposition des moyens pour la gestion des autres déchets.

NOUS VOUS INVITONS À CONTACTER DES **CONSEILLERS INFO-ÉNERGIE** AU 0 810 810 034 (PRIX D'UN APPEL LOCAL) POUR OBTENIR DES CONSEILS GRATUITS ET INDÉPENDANTS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE.